

C'est avec plaisir que nous enregistrons votre demande d'inscription.
Merci de joindre à votre envoi la fiche que vous trouverez à la suite du règlement.

Association Échos-ci, Échos-là
Festival du film documentaire
« Échos d'ici, Échos d'ailleurs, sur les pas de Christophe de Ponfilly »

Inscription de films

RÈGLEMENT

Préambule

Le Festival du film documentaire « Échos d'ici, Échos d'ailleurs, sur les pas de Christophe de Ponfilly » est une initiative de l'association Échos-ci, Échos-là, implantée à Labastide-Rouairoux.

Non compétitif, ce rendez-vous à la croisée des arts valorise les démarches artistiques engagées, en particulier celles du cinéma du réel.

Le festival se veut, comme toutes les actions proposées par l'association, un lieu de brassage culturel, un espace de dialogue et un terrain de découverte.

Chaque année, différents auteurs se rassemblent et partagent des réflexions sur « nos ici et nos ailleurs ». Ainsi, cet événement suscite paroles, écoute et échanges.

Article 1 - Critères et modalités d'inscription

L'inscription est gratuite.

Le festival s'ouvre à toute personne ou structure souhaitant présenter un film documentaire dans la mesure où celui-ci répond à la thématique annoncée.

Peuvent être inscrits des films de toutes durées et de toutes années de création.

Sont recevables les films présentés par les auteurs ou les structures de production.

Les films proposés doivent être en version originale et, selon la/les langue(s), sous-titrés en français.

Date limite d'inscription 30 juin 2019

Article 2 - Modalités d'envoi

Le formulaire d'inscription doit être rempli rigoureusement et envoyé, accompagné d'un DVD ou d'un lien de visionnage (un des lieux de visionnage ne disposant pas du haut débit - ruralité ! - nous préférons recevoir un exemplaire en DVD si possible) à l'adresse suivante :

Association Échos-ci, Échos-là
65bis, rue Pierre et François Crouzet 81270 Labastide-Rouairoux.

Quiconque inscrivant le film garantit les informations indiquées sur la fiche d'inscription.
Les frais de copie et d'expédition sont à la charge des candidats.

Les envois depuis l'étranger doivent être dégagés des droits de douane (indiquer la mention « valeur non commerciale »).

Aucun document ne sera renvoyé à son expéditeur.

Nous ne reprendrons contact avec les candidats qu'en cas de sélection de leur film.

Article 3 - Responsabilité

La responsabilité de l'association Échos-ci, Échos-là, ne saurait être engagée quant à la perte lors de l'envoi des documents et quant à l'utilisation illégale qui pourrait en être faite par des tiers.

Article 4 - Droits d'exploitation

Les participants garantissent aux organisateurs du festival être détenteurs de tous les droits nécessaires (droits d'auteur, droits à l'image et tous droits de propriété intellectuelle) auprès des personnes habilitées en vue de l'exploitation du ou des films inscrits dans leur intégralité ou en extraits.

Article 5 - Modalités en cas de sélection

Le réalisateur et les ayant droits du film s'engagent à ne pas retirer le film après l'annonce de la sélection.

En cas de sélection, il sera demandé, dans la mesure du possible, à l'auteur ou producteur d'être présent lors du festival, pour accompagner le film et dialoguer avec le public..

La participation au festival est gratuite.

Article 6 - Communication événementielle et droits de diffusion

Afin d'assurer la promotion du festival, les participants autorisent les organisateurs à utiliser, à titre gracieux, les données et photographies fournies lors de l'inscription, un court extrait du film et la bande-annonce, pour une diffusion dans la presse, sur le réseau internet et dans les publications du festival.

Article 7 - Conservation des films

Tout film reçu sur support DVD ou lien vidéo lors de l'inscription restera accessible, libre de droit, aux adhérents de l'association, dans la vidéothèque permanente du festival sise dans ses bureaux.

Article 8 - Respect du présent règlement

En validant l'inscription d'un film, le déposant et l'organisation du festival s'engagent à respecter toutes les clauses du présent règlement

FESTIVAL DU FILM DOCUMENTAIRE
«Échos d'ici, Échos d'ailleurs, sur les pas de Christophe de Ponfilly»
65 bis, rue Pierre et François Crouzet 81270 LABASTIDE-ROUAIROUX

12^{ème} édition les 11, 12, 13 octobre 2019 à Labastide-Rouairoux, Tarn, France

Demande d'inscription

Le thème : « Les histoires d'A »

Titre du film :

Durée :

Pays :

Année :

Langue :

Sous-titré français oui non

Format : 4/3, 16/9

Support disponible: DVD, BLU RAY, DCP, DVCAM, BETASP.....

La musique du film est-elle déclarée à la SACEM?

Joindre synopsis

Réalisateur(s)-trice(s) :

Nom :

Prénom :

Tel :

Email :

Joindre biographie(s) et filmographie(s)

Société de production :

Contact : Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel :

Email :

Société de diffusion :

Contact : Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel :

Email :

Nom :

Prénom :

Qualité :

J'autorise l'association Échos-ci, Échos-là, organisatrice du festival, à conserver le DVD ou le lien
viméo du film dans son fonds de documentaires pour d'éventuels visionnages par ses adhérents.

Fait le, à

Signature :

A adresser avec votre DVD par courrier postal ou votre lien par mail avant le 30 juin 2019 à :

Festival Echos d'ici, Echos d'ailleurs, sur les pas de Christophe de Ponfilly
65 bis, rue Pierre et François Crouzet 81270 Labastide-Rouairoux

Nous vous remercions de nous confier votre film.